



[Penn Europa]

LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DE LA MAISON DE L'EUROPE DE BREST



N°36 - MARS 2013

> Édito

L'Europe a un besoin urgent de pédagogie. En ces périodes, l'eurosepticisme est grandissant et les situations de crise sont imputées à la dimension supranationale. Le « c'est la faute à l'Europe » perdure. Il ne suffit pas de dire que l'UE est « la meilleure chose que les Européens peuvent avoir » encore faut-il expliquer le pourquoi et le comment, et porter le projet européen avec dynamisme et confiance.



Faire émerger une conscience de l'appartenance à une communauté de destin est une tâche lourde et compliquée. Peu de gouvernants s'y sont attelés, laissant aux institutions européennes la prise en charge. C'est aussi aux collectivités territoriales que revient la mission d'appuyer les lieux de l'information, de la communication et de la citoyenneté européenne comme peuvent l'être les Maisons de l'Europe. C'est à cette tâche que se consacre la Maison de l'Europe de Brest. Informer et éduquer les citoyens de l'Union européenne dans le respect de leurs identités. Informer de façon complète, c'est réduire l'incertitude vis-à-vis de la communauté. Il est toujours plus facile de rejeter ce que l'on ne maîtrise pas bien et le sujet tend à devenir à la mode. Informer, échanger sur les réalités européennes c'est ouvrir des perspectives et rendre à l'Union sa dimension première : celle de redevenir un espoir pour ceux qui y vivent ■

**Emmanuel Morucci, Président
de la Maison de l'Europe de
Brest et de Bretagne ouest**

> L'actu européenne

[LA GARANTIE EMPLOI-JEUNES]

■ Le 28 février dernier le Conseil de l'Union européenne s'est accordé sur la mise en place des dispositifs de « Garantie pour la jeunesse ».

Cette initiative, face à l'augmentation de la détérioration des conditions de l'emploi des jeunes en Europe, vise à assurer la transition entre les études et le monde du travail. Elle veut soutenir l'insertion professionnelle et faire en sorte qu'aucun jeune ne soit laissé pour compte.

Cette garantie s'inscrit dans le cadre du paquet « Emploi des jeunes » présenté par la Commission européenne en décembre dernier.

La situation des jeunes européens sur le marché du travail s'est fortement dégradée ces quatre dernières années. En 2011, le taux de chômage dépassait 21% dans l'UE, et 7,5 millions d'Européens de 15 à 24 ans n'avaient ni emploi, ni formation, ni stage en cours.

Les dispositifs permettront donc, dès début 2014 si les États les mettent en œuvre rapidement, à tous les



jeunes de moins de 25 ans ayant perdu leur emploi ou n'en trouvant pas à leur sortie des études de se voir proposer, dans un délai de quatre mois, une offre de bonne qualité concernant : un emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage. Les États connaissant les difficultés budgétaires les plus graves et ayant les plus élevés taux de chômage des jeunes pourront envisager une mise en œuvre graduée.

En partie financés par les fonds de l'UE, les dispositifs seront renforcés par une nouvelle initiative dotée de 6 milliards d'euros pour la période 2014-2020 (dont le montant sera réparti entre le Fonds social européen et une ligne budgétaire spécifique à la relance de l'emploi chez les jeunes). Initiative qui aidera les régions dont le taux de chômage des jeunes dépasse 25% à prendre des mesures pour favoriser l'emploi ■



EN SAVOIR +

> **SITE OFFICIEL DE LA
COMMISSION EUROPÉENNE**

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=1006>

[ANIMATIONS, SALONS ET EXPOSITION]

■ Tout au long du mois de février, l'actualité de la Maison de l'Europe de Brest a été rythmée par les interventions scolaires, les salons ainsi que l'organisation d'une exposition dans les locaux de l'association.

Depuis le début de l'année 2013, environ 650 élèves ont été sensibilisés à l'Union européenne grâce

à des animations scolaires dispensées par les permanentes de la MdE.

La MdE de Brest était également présente au salon Azimut du 7 au 9 février pour renseigner les jeunes, futurs bacheliers ou étudiants, sur les possibilités de mobilité en Europe. Une action que l'association a réitérée le 6 mars lors du Forum passeport initiatives et jobs d'été de Carhaix et le 9 mars au Forum jobs d'été de Lesneven. Il est également à noter que la MdE aura un stand d'information au Forum jobs d'été et emplois saisonniers à St Renan le 23 mars.

Le 18 février la MdE de Brest a inauguré une exposition de

photographies mettant Chypre à l'honneur. La soirée a réuni une quarantaine de brestois venu déguster des saveurs chypriotes et se renseigner sur l'île des Dieux ■



➔ EN SAVOIR +

> MAISON DE L'EUROPE DE BREST
Tél. : 02 98 46 60 09
E-mail : europedirect@maison-europe-brest.eu

Si vous souhaitez participer à cette rubrique, contactez-nous au 02 98 46 60 09 ou à communication@maison-europe-brest.eu

[L'ARC ATLANTIQUE, ÇA ME PARLE]

■ Quand j'ai pris ma valise en 1999 pour faire un Erasmus à Rennes, j'ignorais tout de la Bretagne et de ses liens avec la Galice.

Peu à peu j'ai pu observer des similitudes entre les deux régions : les filloas (crêpes), la pluie, Fisterra (Finistère), les bateaux qui s'échouent sur la côte, les calvaires à la croisée

des chemins, le biniou... Douze ans après, je travaille à Rennes pour les villes de l'Arc Atlantique et je découvre d'autres points communs qui n'étaient pas si évidents ; les normands répondent par une autre question, comme les Galiciens ou les Irlandais. La fine ironie galloise correspond parfaitement à la « retranca » galicienne, le fleuve Tamara s'appelle « Tambre » en Galice et « Tamar » en Cornouailles. Ce sont tant de liens perdus dans l'histoire qui facilitent mon travail au quotidien.

Rennes et Saint-Jacques-de-Compostelle, jumelées depuis 2010, sont elles aussi deux gouttes dans cet océan celtique. A la

manière des gouttes d'eau, les deux villes se ressemblent : la vie culturelle, l'Université, les fleuves qui les entourent, les cathédrales. On retrouve également des caractéristiques communes avec La Corogne, Ferrol, Brest, comme par exemple : les Aquariums, les bases navales, la péninsule... Il s'agit de mon travail à la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique : remettre ensemble toutes ces gouttes dans le présent et faire un nuage qui fasse pleuvoir le futur sur toute l'Europe ■

Tamara Guirao-Espiñeira
Coordinatrice des Villes de l'Arc Atlantique

[O ARCO ATLÁNTICO, DISQUE]

■ Cando alá polo ano 1999 collín a maleta para facer un Erasmus en Rennes pouco sabía do que era a Bretaña e os seus lazos coa Galiza.

Co tempo, funme decatando da semellanza entre ambal as dúas rexións: as filloas (crêpes), a choiva, Fisterra (Finistère), os

barcos que naufragan na costa, os cruceiros nos camiños, a gaita. Agora que, doce anos despois, estou a traballar en Rennes para as cidades do Arco Atlántico, vou descubrindo outros parecidos que non son tan evidentes. Os normandos responden con outra pregunta, coma os galegos e os irlandeses. A fina ironía galesa correspóndese perfectamente coa retranca galega, o río Tamara chámase Tambre en Galiza e Tamar en Cornuailles. Tantos lazos perdidos na historia que facilitan o meu traballo día a día.

Rennes e Santiago, irmandadas

en 2010, son outras dous pingas máis neste océano celta. Coma as pingas, as dúas cidades se asemellan: a vida cultural, a Universidade, os ríos que as enlazan, as Catedrais. O mesmo sucede con Coruña, Ferrol e Brest: os Acuários, as bases navais, o feito peninsular... Ese é o meu traballo na Conferencia das Cidades do Arco atlántico. Axuntar todas estas pingas no presente e facer unha nube que choiva futuro sobre toda Europa ■

Tamara Guirao-Espiñeira

LE PROGRAMME MEDIA : DES RÉCOMPENSES

Pour préserver le patrimoine culturel européen, l'UE subventionne le cinéma européen via son programme MEDIA qui intervient en complément des aides des États.

De nombreux films européens bénéficient de ce programme, puisqu'environ la moitié de ceux-ci sont épaulés par MEDIA au moyen de soutiens financiers, à différents niveaux : promotion, distribution et formation.

Cette année a été riche pour le cinéma européen lors des



dernières cérémonies des Césars, à Paris, et des Oscars, à Hollywood. Le film « Amour », fruit d'une collaboration franco-germano-autrichienne et soutenu par MEDIA pour sa distribution dans plus de 22 pays européens, a reçu 5 Césars (dont celui du Meilleur film) et 1 Oscar.

La coproduction suédo-britannique « Searching for a Sugar Man » est repartie avec l'Oscar du meilleur film documentaire.

Outre ces deux consécérations européennes, 4 productions françaises soutenues par MEDIA ont également été césarisées : « Ernest & Célestine », « Les Adieux à la Reine », « Le Prénom » et « De Rouille et d'Os » ■

Les questions européennes vous passionnent ?

Vous souhaitez partager vos connaissances sur les pays européens ou les langues européennes ?

Vous aimez animer et monter des projets ?

Envie de faire un stage à la Maison de l'Europe?

Nous accueillons des stagiaires toute l'année pour une période de 2 mois maximum, si vous êtes intéressé contactez-nous ou envoyez-nous votre C.V. et une lettre de motivation!

Rejoignez la Maison de l'Europe !

VERS DES FRONTIÈRES INTELLIGENTES

Le 28 février, la Commission a présenté le projet de « Frontières intelligentes » qui concerne les futures modalités de contrôles d'entrées et de sorties des voyageurs des États-tiers à destination de l'UE.

Les flux de voyageurs extra-communautaires empruntant les aéroports européens sur l'horizon 2030 devraient croître de 80%, soit 320 millions de voyageurs supplémentaires. Face à cette demande croissante, le projet de la Commission « Frontières intelligentes » reposera sur deux volets d'application : le « Programme pour voyageur enregistré » et le « Système entrée/sortie ».

La mise en place du « Programme pour voyageur enregistré » concerne les voyageurs se rendant régulièrement dans un pays de l'UE. Sur la base du

volontariat, tout voyageur pourrait bénéficier d'un système de contrôle simplifié (sous forme de carte informatisée), permettant de franchir les frontières de l'UE en quelques secondes. 5 millions de voyageurs seraient concernés.

Le « Système entrée/sortie » consiste à l'enregistrement des dates de passage des ressortissants de pays tiers entrant ou sortant de l'espace Schengen. Cette partie du programme permettra à l'UE de bénéficier d'informations sur les flux touristiques ainsi que d'identifier les nationalités et les mouvements aux frontières de l'UE.

Pour mettre en place ce programme, l'UE devrait déboursier plus d'un million d'euros pour la période 2014-2020, provenant du Fonds pour la sécurité intérieure. Si le montant paraît élevé, les bénéfices financiers et la contribution à l'emploi de ces nouveaux systèmes pourraient avoir un impact élevé en termes de retombées économiques ■



EN SAVOIR +

> SITE OFFICIEL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE
http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-162_fr.htm?locale=FR

> Rejoindre la Maison de l'Europe

> Contact

MAISON DE L'EUROPE DE BREST ET DE BRETAGNE OUEST

CENTRE INFORMATION EUROPE DIRECT BRETAGNE OUEST

16 rue de l'Harteloire
29200 Brest

Tél : 02 98 46 60 09

accueil@maison-europe-brest.eu

www.maison-europe-brest.eu

Horaires d'ouverture :

Mardi à vendredi :
9h30-12h30 et 14h-18h

Samedi matin sur rendez-vous

Bulletin d'information mensuel de la Maison de l'Europe de Brest - N° 36 - Mars 2013
Directeur de la publication : Emmanuel Morucci
Responsable de la publication : Gaëlle Herry
Rédaction : Tamara Guirao-Espineira, Emmanuel Morucci, Marie Kopp
Crédits photos : ec.europa.eu/culture, www.came-roonvoice.com
Conception : maquette Anaïs Philippot